

ASSOCIATION INTERNATIONALE DROIT  
ETHIQUE et SCIENCE  
JOURNAL INTERNATIONAL DE BIOETHIQUE  
Les événements de l'année en médecine

Bioéthique  
Paris, Vendredi 20 mai 2011  
LES CONFLITS d'INTERETS EN MEDECINE

# Les conflits d'intérêt en recherche biomédicale et leur résolution

Anne Cambon-Thomsen, [cambon@cict.fr](mailto:cambon@cict.fr)

Inserm et Université de Toulouse

UMR 1027 : Epidémiologie et analyses en santé publique

# La variété des conflits d'intérêt (1)

- En recherche biomédicale, les conflits d'intérêt peuvent prendre différentes formes, bien qu'ils ne soient envisagés la plupart du temps que sous leur aspect financier.
- Les rapports avec les industries et compagnies sont au cœur de ces enjeux
- Mais aussi....

# La variété des conflits d'intérêt (2)

- Le médecin soignant et le médecin chercheur
  - Exercer ces 2 fonctions : nécessité et tiraillement
  - L'exercice de la médecine de façon concomitante à celle de la recherche impliquant des patients est au cœur du questionnement sur le consentement éclairé
- Les concurrences professionnelles en recherche
  - Pas spécifique à la recherche biomédicale
  - Mais peut être plus lourde de conséquences
  - Les revues d'articles
- Le respect des positions institutionnelles
  - Faire partie d'une institution ayant une politique définie et officielle, par exemple dans le domaine de la santé publique, et faire de la recherche dans ce même domaine relève parfois aussi du conflit d'intérêt

# Résolution (1)

- Processus, étapes
- Bien souvent, plus que de leur résolution, c'est plutôt de la révélation publique de tels conflits qu'il s'agit ;
- Rendre public un conflit d'intérêt apporte certes une dimension de transparence précieuse, mais ne représente qu'une étape dans sa résolution

# Résolution (2)

- 1ère étape : expliciter rend conscient d'un potentiel conflit
- 2<sup>ème</sup> étape : rendre public
  - Comment?
  - Quand?
  - Quel degré d'accessibilité
  - Où?

# Quels outils? (1)

- Les formulaires de déclaration (variété et répétition)
  - Leur publication ou leur mise à disposition
  - A quel moment?
  - Leur mise à jour?
- Qui juge du conflit et de la pertinence de la fonction exercée au vu de ces conflits?
- Equilibre à rechercher

# Quels outils (2)

- Les codes de déontologie
- Les comités de déontologie
  - Mission bien définie
  - Avis sur Charte concernant ces aspects
  - Conseil et veille
  - Aide à l'institution
- Education
  - Prise de conscience
  - Aide à l'individu

# Conclusion et pistes de réflexion

- Systématisation de la prise en compte de cette dimension
- Prise de conscience individuelle et institutionnelle
- Transparence
  - Non seulement déclaration, mais
  - Transparence du processus de traitement des conflits
- Le danger est toujours la banalisation